



Madame, Monsieur, Chers parents,
Bienvenue à l'École Primaire Louis Jouvet d'Achères !

Voici la traditionnelle **NOTE DE RENTRÉE** qui va nous permettre de bien organiser cette nouvelle année scolaire qui commence !

1) des DOCUMENTS à compléter et à remettre au plus tard le Lundi 13 septembre 2021 :

***La fiche de renseignements** : Elle est à vérifier et à modifier si nécessaire au crayon à papier de manière lisible ; elle permet la mise à jour dans l'application informatique de l'éducation nationale « Base Elèves 1er degré » et elle est destinée au quotidien de l'école. Il faut donc bien nous signaler par écrit toutes les modifications éventuelles de ces renseignements.

***La fiche d'urgence** qui sera remise aux secours en cas d'hospitalisation de votre enfant sur le temps scolaire. Vous seriez immédiatement avertis par nos soins si cela arrivait !

***L'attestation d'Assurance** : Nous vous demandons de nous fournir une attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle accidents (**obligatoire** pour les cours d'EPS). Vérifiez bien que votre assurance couvre bien les risques causés par votre enfant mais également les risques subis par celui-ci. Pour les porteurs de lunettes, complétez bien le formulaire fourni à la demande auprès de l'enseignant de votre enfant*.

***le règlement du prêt de la bibliothèque et l'autorisation à utiliser des images, la voix et des créations de votre enfant sur nos outils pédagogiques numériques et papier (journal de l'école)** : Nous vous invitons à bien lire ces documents avant de les signer et n'hésitez pas à demander des précisions à l'enseignant de votre enfant si nécessaire.

***Votre participation à la Coopérative de l'école** : Pensez à bien compléter le reçu et le chèque à l'ordre de : **OCCE 78 Coop Scolaire EP Louis Jouvet** + En cas d'espèces, évitez les pièces et pensez à les glisser dans une enveloppe fermée au nom de l'enfant dans son cahier de liaison.

2) Informations diverses :

***Contacts :**

École : 01.39.11.01.69 : Vous pouvez laisser votre message qui doit concerner uniquement les temps scolaires sur le répondeur qui est écouté à chaque récréation mais privilégiez la messagerie électronique au 0780770n@ac-versailles.fr . Pour les temps périscolaires (garderie du matin, cantine, étude, clas, coup de pouce), vous devez appeler le référent périscolaire au 06.98.72.35.89 et/ou lui écrire au perijouvetmat@mairie-achères78.fr

Centre Médico Scolaire : 01 39 11 16 40 (à contacter pour PAI ou PAP)

RASED : 01 39 11 38 38 (psychologue scolaire)

***Les horaires et accès à l'école :**

L'école est ouverte de 8h20 à 8h30 le matin et de 13h20 à 13h30 l'après-midi

Classe du matin : 8h30 -11h30
Classe de l'après-midi : 13h30-16h30

***La Santé :**

***A propos des petits Parasites :**

Aucune école n'est à l'abri des poux. Vous devez être très vigilants en surveillant fréquemment la tête de votre enfant et en traitant, si besoin est, sa chevelure, la literie...
Merci d'avertir l'école si votre enfant a des poux.

***A propos des PAI** : Pour les enfants ayant des soins médicaux particuliers, souffrants d'allergies ou autres, vous devez contacter le Centre Médico Scolaire (CMS) de Conflans pour établir un Protocole d'Accueil Individualisé qui permettra aux enseignants et personnels municipaux de donner les médicaments nécessaires.

***A propos de la Collation :**

Conformément aux recommandations de la médecine scolaire et pour des questions d'allergie, les enfants n'apporteront pas de goûter à l'école.

En revanche, **une collation fruitée se fera lors de la récréation matinale les jeudis**. A tour de rôle et selon le planning affiché à la porte de classe, vous aurez à apporter un fruit en particulier.

***A propos du COVID-19** : Une analyse régulière de la situation est assurée par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, sur la base notamment des indicateurs fournis par Santé publique France. En fonction de la situation épidémique, le protocole sanitaire de notre école pourra donc être modifié. Nous devons donc tous rester vigilants et informés. Vous retrouverez toutes ces informations concernant le protocole sanitaire en cours sur notre site Internet <http://www.ec-jouvet-achères.ac-versailles.fr/spip.php?rubrique134>. Vous devez également rester joignable à tout moment pour que nous puissions vous informer au mieux de la situation sanitaire de l'école qui peut évoluer très vite ! Nous devons également tous continuer à appliquer les gestes barrières. Rappel : Si votre enfant ou un membre de votre famille présente des symptômes de la Covid-19 (toux, fièvre supérieure à 38°...), vous devez absolument garder votre enfant et prévenir impérativement Madame la Directrice au 01.39.11.01.69

***La pochette de liaison de votre enfant :**

C'est le lien entre la famille et l'école. Vous devez regarder régulièrement toutes les feuilles distribuées aux enfants et collées et ne pas oublier de les signer. après en avoir pris connaissance, **votre signature est la preuve que le message a bien été reçu.**

Vous êtes invités à y noter :

- Les demandes de rendez-vous avec l'enseignante ou la directrice.
- Les justifications d'absence ;
- Les changements de coordonnées (adresse, numéro de téléphone...) ou de situation familiale (divorce, mariage...);
- Tout problème de santé ou familial susceptible de gêner votre enfant dans sa vie à l'école.
- Toute information que vous jugerez utile de faire savoir à l'enseignante.

Préférez écrire un mot plutôt que de donner les informations rapidement à l'oral au portail, elles risqueraient d'être oubliées.

* A propos des Objets personnels :

Afin d'éviter les pertes et confusions diverses, il est conseillé de marquer les vêtements et effets personnels au nom de chaque enfant.

3) Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) :

La mise en place des APC se fera à partir du **Lundi 13 septembre 2021**. Ces activités auront lieu les soirs (16h30-17h15) ou les midis (11h30-12h15), selon les classes. Une autorisation annuelle sera demandée et une information sera fournie par période de prise en charge par l'enseignant de votre enfant.

4) Le label E3D : Votre enfant peut déposer vos piles usagées, vos cartouches d'imprimantes et vos bouchons dans le hall de l'école.

5) Les ELECTIONS des représentants de parents au Conseil d'Ecole :

Elles auront lieu le **vendredi 8 octobre 2021**. Si vous souhaitez vous présenter, n'hésitez pas à vous manifester auprès de la directrice ou des fédérations. Vous pourrez assister au Conseil d'école. Il y a 13 sièges à pourvoir...

6) La Photographie Scolaire :

Le photographe viendra dans notre école le **lundi 4 octobre 2021** pour les Maternelles et le **mardi 5 octobre 2021** pour les élémentaires. Des photos familles (les enfants et les parents) seront possibles les deux matins de 8h jusqu'à 8h30. Les photos fratries (juste les enfants) se feront également le matin mais sur le temps scolaire.

7) Notre site d'école : Retrouvez toutes nos informations sur notre site d'école : <http://www.ec-jouvet-acheres.ac-versailles.fr/> qui sera régulièrement mis à jour. Vous y trouverez également des billets de classe à lire, à écouter, à regarder...

10) La Direction

Mme PRINCIVALLE est en charge de la direction trois jours par semaine. Elle est avec ses élèves de CM2 dans sa classe tous les MARDIS. Vous pouvez lui écrire en utilisant le cahier de liaison de votre enfant. Vous pouvez lui laisser des messages sur le répondeur qu'elle écoute à chaque récréation. Vous pouvez lui écrire des mails au 0780770N@ac-versailles.fr. Vous pourrez la rencontrer seulement sur rendez-vous.

11) Des dates à retenir !

*Le calendrier des vacances scolaires

| | |
|----------------------------|--|
| Le Jour de la Rentrée | Le Jeudi 2 Septembre 2021, à 8h20 |
| Vacances de la Toussaint | Du vendredi 22 Octobre 2021, à 16h30 au Lundi 8 2 Novembre, à 8h20 |
| Vacances de Noël | Du vendredi 17 décembre 2021, à 16h30 au Lundi 3 Janvier 2022, à 8h20. |
| Vacances d'Hiver | Du vendredi 18 février 2022, à 16h30 au Lundi 7 mars, à 8h20. |
| Vacances de Printemps | Du vendredi 22 avril 2022, à 16h30 au Lundi 9 mai, à 8h20 |
| *Pont de l'Ascension | *Jeudi 26 mai et vendredi 27 mai 2022 |
| Le dernier jour de l'école | Le jeudi 7 juillet, à 16h30 |

*Les temps forts de l'école (dates à confirmer) :

*La réunion d'information de la rentrée, (date dans la pochette de liaison de votre enfant)

*La fête de l'automne, le **8 octobre 2021** (élections et braderie ?)

*Ateliers Jardinage Freddy en octobre et en mars ;

*La fête de l'hiver, le **14 décembre 2021** (festival du livre) ;

*Remise LSU 1^{er} semestre, fin janvier 2022 et 2^{ème} semestre fin juin 2022 ;

*La fête du printemps, le **18 mars 2022** ;

*La Soirée cabaret au Sax le **13 et 14 Juin 2022** ;

*La fête de l'été : Portes Ouvertes, le **1^{er} juillet 2022** /Accueil des futurs CP, le **2 juillet 2022**.

+ **des sorties** sur Achères (Pandora Sax, Bibliothèque, gymnases...), Paris, Cergy, Versailles....

+ **Pour les anniversaires**, les enfants confectionneront en classe les gâteaux. Les anniversaires sont fêtés en fin de mois, l'enseignante vous fournira la liste d'ingrédients à apporter une semaine avant.

Par ailleurs, vous pouvez apporter des boissons non gazeuses et un paquet de bonbons.

Toute l'équipe enseignante de LOUIS JOUVET vous souhaite une Belle ANNEE SCOLAIRE 2021/2022 en espérant une collaboration efficace et respectueuse !

